

L'ANNEE DE 4<sup>ÈME</sup>.

# INFORMATIONS DE RENTREE

- ▣ Environ 580 élèves
- ▣ 5 classes de 4ème pour 147 élèves.
- ▣ **Emplois du temps définitifs depuis le lundi 19 septembre 2022.**
- ▣ **Association sportive** : lancement des activités. Information communiquée par les enseignants d'EPS aux élèves.
- ▣ **Foyer Socio-Educatif** : Participation financière aux sorties et voyages scolaires.
- ▣ **Dispositif « Devoirs Faits »** : recueil des souhaits d'inscription, démarrage du dispositif le 03 octobre. Une fois inscrit :
  - . Avoir le matériel nécessaire pour effectuer les devoirs souhaités,
  - . Obligation d'assiduité.

# FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

## RAPPELS SUR LES RÉGIMES.

- ▣ Choix entre **externe** et **demi-pensionnaire 4 jours**.
- ▣ Possibilité de **changement** de régime **à l'issue de chaque trimestre** sur demande préalable écrite à l'attention du **service de gestion**.
  
- ▣ Choix entre **régime A** (strict : 8h20-17h – carnet de liaison de couleur rouge), **régime B** (selon EDT réel – carnet de liaison de couleur verte).
- ▣ Le **régime B** sous-entend **une arrivée et un départ du collègue et de ses abords aux horaires de l'emploi du temps. (Pas d'attroupement ni de présence aux abords de l'établissement)**.

# FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

## RAPPELS SUR LES ABSENCES ET RETARDS

### ▣ En cas d'absence :

- **Appeler** l'établissement le matin même pour la signaler, ou avant si absence prévisible.
- Pour le jour du retour de l'élève au collège, **compléter au préalable le billet d'absence** dans le carnet de liaison,
- L'élève doit **remettre ce billet au service vie scolaire, lors de son retour, dès son arrivée**, avant d'aller en cours

### ▣ En cas de retard :

- Les **parents en sont informés**.
- Le soir du retard, **compléter le billet retard** dans le carnet de liaison.
- L'élève doit **remettre ce billet au service vie scolaire dès son arrivée le lendemain** avant d'aller en cours.

# FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

## LES SORTIES

- ▣ Les entrées et sorties **ne se font qu'aux heures d'ouverture du portail** qui correspondent aux heures de début/fin de cours.
- ▣ Pour un élève externe, sortie à l'issue de la dernière heure de cours de la matinée.
- ▣ Pas de sortie entre les heures de cours au sein d'une même demi-journée (étude).
- ▣ Pour un élève demi-pensionnaire, la **prise du repas est obligatoire même s'il n'a pas cours l'après-midi conformément au Règlement Intérieur**. Dans ce cas, il pourra quitter l'établissement à 13h00 si fin des cours à 11h30 ou 13h45 si fin des cours à 12h30 (sauf régime A où la signature d'une décharge sur place au moment de la sortie est obligatoire).

# LE REGLEMENT INTERIEUR

- ▣ Il définit le **fonctionnement de l'établissement, les droits et devoirs de chacun**, en lien avec les textes juridiques réglementaires. Une **inscription vaut adhésion au Règlement Intérieur**. (A lire avec vos enfants).
- ▣ Trois points importants :
  - Une **tenue vestimentaire adaptée**,
  - **Interdiction du téléphone portable**,
  - Le **respect d'autrui** (adultes ET camarades), **des locaux, du matériel**.

# LES DIFFERENTS SERVICES DE L'ETABLISSEMENT

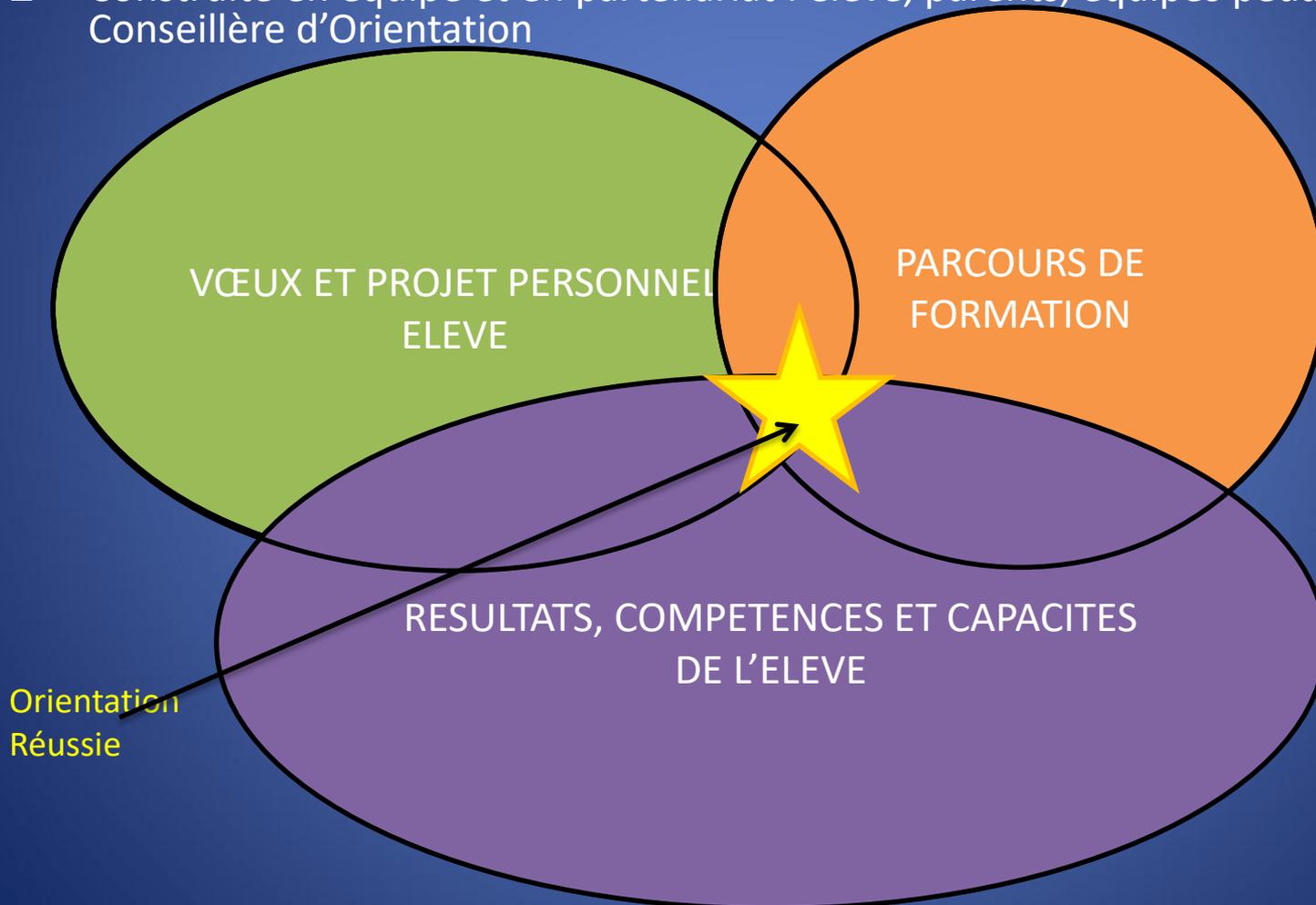
- **Absence, retard, relationnel inter-élèves** : service **vie scolaire** (Mme TOURENNE– CPE).
- **Pédagogie**, bilan scolaire : **Professeur principal** ou professeur de la discipline.
- **Demi-pension, aide du fond social, aide à la restauration, dégradation/perte de matériel** : **service de gestion** (Mme DUPIOL– Adjointe gestionnaire / Mme QUEVRAIN – Secrétariat de gestion).
- **Sujet médical – Dys** : **infirmière scolaire** – Mme HELLEC.
- **Orientation** : Psychologue de l'Education Nationale (Ex-Conseillère d'Orientation Psychologue)

# ENJEUX ET CONTENUS DE LA CLASSE DE 4ème

- ▣ La classe de 4<sup>ème</sup> : **premier palier d'orientation.**
- ▣ L'évaluation du **Socle Commun** de Connaissances, de Compétences et de Culture du cycle 4 (5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>)

# L'ORIENTATION = PROJET REALISABLE

- ▣ Construite en équipe et en partenariat : élève, parents, équipes pédagogiques, Conseillère d'Orientation



# LES ORIENTATIONS POST-4<sup>ème</sup>.

## ▣ La **3<sup>ème</sup> générale** :

- ▣ Poursuite de la LV2 (espagnol ou Allemand) et poursuite de l'enseignement de complément de 4<sup>ème</sup> : Langues et Cultures de l'Antiquité (latin) ou Langues et Cultures Etrangères (anglais ou espagnol) ou de l'option section sportive

**Attention aux débouchés de la 3<sup>ème</sup> générale.**

## ▣ La **3<sup>ème</sup> PEP** (Préparatoire à l'Enseignement Professionnel) :

- ▣ Se déroule dans un **lycée professionnel**, différent selon le domaine d'activités choisi (famille de métiers), en lien avec le projet personnel.
- ▣ Sélection sur dossier avec **commission de recrutement** fin juin.
- ▣ Ouvre sur les **CAP, bacs professionnels** en trois ans et les **formations professionnelles post-bac**.

Remarque : Fort taux de pression selon les filières en lien avec un nombre de places limité pour chaque filière.

**NB : pas de redoublement de droit à l'issue de la classe de 4<sup>ème</sup>.**

# LES PROCEDURES D'ORIENTATION

- ▣ Fin du troisième trimestre : décision d'orientation prononcée par le conseil de classe.

**MAIS** : les orientations en 3<sup>ème</sup> PEP nécessitent la constitution de dossiers de candidature avec des vœux d'affectation qui ne peuvent attendre la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Ces souhaits d'orientation sont à formuler dès l'issue du 2<sup>ème</sup> trimestre.

**A anticiper car constitution des dossiers dès les mois d'avril – mai.**

# MOYENS POUR PREPARER SON ORIENTATION

- ▣ **Psychologue de l'Education Nationale (anciennement COP)**: présence sur l'établissement un jour par quinzaine.
- ▣ Les **Professeurs Principaux**, et personnels de l'établissement.
- ▣ Le **CDI** : kiosque ONISEP, recherches internet.
- ▣ Les **Journées Portes Ouvertes** des établissements.
- ▣ **Le Parcours Avenir : actions spécifiques menées au collège afin de faire réfléchir les élèves sur leur orientation et développer leur ambition.**

# LA REFORME DU COLLEGE – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- ▣ Un découpage par cycle : cycle 3 = CM1+CM2+6<sup>ème</sup> ;  
**cycle 4 = 5<sup>ème</sup> + 4<sup>ème</sup> + 3<sup>ème</sup>**
- ▣ Des **enseignements classiques**,
- ▣ **L'Accompagnement Personnalisé (AP)** (en cycle 4 :  
1 à 2h selon le niveau de classe)
- ▣ Les **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) (1 à 2 heures selon le niveau de classe)**  
AP + EPI = 4 heures hebdomadaires
- ▣ **L'enseignement de complément** : Langues et Culture de l'Antiquité (Ex-Latin), Langues et Cultures Etrangères.

# LE SOCLE COMMUN

- ▣ Socle commun découpé en 5 domaines.
- ▣ Principe d'une **évaluation continue par compétence** lors des activités en classe et des évaluations classiques.
- ▣ Chaque **item est évalué plusieurs fois**.
- ▣ L'évaluation détermine une **acquisition ou non de l'item évalué**.

- ▣ **Domaine 1** : Les **langages** pour penser et communiquer, (langue française, langues étrangères, langages mathématiques et scientifiques, langages des arts et du corps)
- ▣ **Domaine 2** : les **méthodes** et outils pour apprendre,
- ▣ **Domaine 3** : la formation de la personne et du citoyen,
- ▣ **Domaine 4** : Les **systèmes naturels** et les **systèmes techniques**,
- ▣ **Domaine 5** : les représentations du **monde** et de **l'activité humaine**

# LE BREVET DES COLLEGES

- ▣ Part du contrôle continu : le degré d'acquisition du socle commun est traduit en nombre de points, pour chaque domaine (total sur **400 points**).
- ▣ Le contrôle terminal (total sur **400 points**) comprend 3 épreuves :
  - Une **épreuve orale** portant sur les **EPI, Parcours, HDA**.
  - Une **épreuve écrite** portant sur les programmes de **Histoire-Géographie et EMC**,
  - Une **épreuve écrite** portant sur le programme de **français**
  - Une **épreuve écrite** portant sur les programmes de **mathématiques**,
  - Une **épreuve écrite** portant sur le programme de **deux des trois disciplines scientifiques et technologiques**.

# SUIVI DES ELEVES ET COMMUNICATION

- **Bilans intermédiaires** : (dates sous réserves de modifications)
  - Le **mardi 18 octobre 2022** (état de mi-trimestre),
  - Le **lundi 12 décembre 2022** (fin du 1<sup>er</sup> trimestre),
  - Le **lundi 27 mars 2023** (fin du 2<sup>ème</sup> trimestre),
  
- En dehors des réunions parents-professeurs, **possibilité de prise de RDV** par l'intermédiaire du carnet de liaison (Professeur principal, ou professeur d'une discipline spécifique), notamment pour les orientations autres que la 3<sup>ème</sup> générale.
  
- **Le site Internet de l'établissement**, Pronote et cahiers de textes électroniques.
  
- La plateforme EduConnect qui permet d'accéder aux téléservices (Bourse), et à Pronote.
  
- **ATTENTION** : Les cahiers de textes électroniques ne se substituent pas à l'agenda de l'élève qui reste obligatoire.

# COLLEGIENS ET OBLIGATIONS SCOLAIRES

- ▣ **Obligation d'assiduité et de ponctualité** : le temps scolaire est obligatoire et les vacances ne peuvent être prises durant ce temps scolaire.
- ▣ Le travail scolaire comprend une **part de travail personnel obligatoire** :
  - Travail quotidien : **1h30 environ**,
  - **Apprentissage des leçons** au fur et à mesure,
  - **Réalisation des travaux écrits pour les dates indiquées.**
  - **Entraînement** pour acquisition de la méthodologie.
- ▣ **Rôle important des parents dans l'accompagnement de leurs enfants au respect de ces obligations.**

# LA SECURITE AU COLLEGE

- ▣ **Aucune personne n'est autorisée à entrer dans l'enceinte de l'établissement sans accueil physique et autorisation.**

NB : l'attente par les parents lors des sorties se fait sur le parking et pas sur le parvis.

- ▣ **Toute entrée est soumise à signature d'un cahier « visiteur », à une inspection visuelle du contenu des éventuels sacs et vérification de l'identité.**
- ▣ **Renforcement des mesures de surveillance lors des entrées et sorties d'élèves** et signalement systématique de tout objet ou tout comportement suspect.

- ▣ **Réalisation de 5 exercices dans l'année :**
  - **3 exercices d'évacuation en cas d'incendie** (1 par trimestre),
  - **2 exercices en lien avec le Plan Particulier de Mise en Sûreté en cas de risque majeur** (PPMS) aboutissant à une évacuation ou à un confinement selon les situations :
    - ▣ 1 avant les vacances de Toussaint, 1 avant les vacances de printemps.
    - ▣ Motifs d'un PPMS : risques climatiques, risques chimiques et industriels, intrusions.
    - ▣ Des procédures strictes et adaptées pour chaque situation avec une formation préalable de l'ensemble des personnels.
  
- ▣ Pour les PPMS : **information/formation préalable avec les élèves ; information préalable des familles.**
  
- ▣ **Nécessité d'un strict respect des informations et procédures communiquées** dans les documents informatifs.
  
- ▣ Un **partenariat avec les collectivités territoriales** et un référent sécurité.

# COVID ET PROTOCOLE SANITAIRE

COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li><b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>Pas de limitation du brassage obligatoire</li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li><b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>Limitation du brassage par niveau obligatoire <b>et par classe pendant la restauration dans le premier degré</b></li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, <b>si possible, après chaque repas</b></li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de restriction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. <b>En intérieur, distanciation adaptée à respecter</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. <b>En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises</b></li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

- ▣ **Quatre niveaux** selon l'évolution de la situation sanitaire. **Protocole activé actuellement au niveau « socle ».**
  - **Cours en présentiel** pour tous les élèves,
  - **Pas de restriction pour la pratique des activités sportives ni sur l'utilisation des vestiaires et douches,**
  - **Recommandations générales** du ministère de la santé et de la prévention **quant aux gestes quotidiens,**
  - **Protocole de contact tracing** selon les règles définies par les autorités sanitaires.

# LES GESTES BARRIERES

- ▣ **Lavage régulier des mains :**
  - A l'arrivée dans l'établissement,
  - Avant et après les repas,
  - Avant et après les récréations,
  - Après être allé aux toilettes,
  - A la sortie de l'établissement.
- ▣ **Serrage des mains et embrassades à éviter.**

# LE PORT DU MASQUE

- ▣ Le port du masque n'est pas obligatoire, tant dans les espaces intérieurs qu'extérieurs.
- ▣ Il est cependant recommandé, notamment dans les situations de promiscuité, à fortiori dans les espaces fermés.

# L'AERATION DES SALLES ET ESPACES COMMUNS ET L'HYGIENE

- ▣ **Aération** à minima 10 minutes par heure.
- ▣ **Nettoyage** des surfaces à minima une fois par jour.
- ▣ Pour la salle de restauration, **nettoyage des tables** après chaque service.

# L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DU SERVICE DE RESTAURATION

- ▣ Pas de limitation du brassage : à nouveau, les élèves changent de salles.
- ▣ Pour l'accès au self : passage par classe, maintien des zones par classe mais pas de place attribuée.
- ▣ ATTENTION : à tout moment, la limitation du brassage peut être réintroduite.

# EVENTUELLES QUESTIONS DIVERSES

BONNE RENTREE A TOUS !